

Assainir la rive gauche du lac de Biemme

Objectif

Il importe de préserver à long terme le paysage de vignobles et ses sites d'importance nationale, d'atténuer les atteintes que leur portent la route nationale A5 et le chemin de fer (CFF), d'harmoniser les différentes utilisations (viticulture, tourisme, développement local) en tenant compte des objectifs de protection, et enfin de combler les lacunes en matière d'infrastructures de transport (route nationale, rail, axe pour les deux-roues).

Objectifs principaux: F Promouvoir les espaces fonctionnels et les atouts régionaux

Intervenants	Réalisation	Etat de la coordination en général:
Canton de Berne	<input checked="" type="checkbox"/> A court terme jusqu'en 2024	Coordination réglée
OPC	<input checked="" type="checkbox"/> A moyen terme entre 2025 et 2028	
OTP	<input checked="" type="checkbox"/> Tâche durable	
SAB		
Confédération		
	Office fédéral de l'environnement	
	Office fédéral des routes	
	Office fédéral des transports	
	Office fédéral du développement territorial	
Régions	Jura bernois.Bienne	
	seeland.biel/bienne	
Communes	Communes concernées	
Autres cantons	Neuchâtel	
Tiers	CFF	
	Conférences régionales des transports	
	Funiculaire Gléresse – Montagne de Diesse	
	Organisations de protection	
Responsabilité:	seeland.biel/bienne	

Mesure

Mise en œuvre des fiches d'objet concernant la rive gauche du lac de Biemme du Richtplan linkes Bielerseeufer, conjointement, par tous les services concernés de la Confédération, des cantons, des régions et des communes ainsi que par les autres intervenants; les tâches sont en particulier les suivantes (les numéros renvoient aux pages d'objets):

- Amélioration de la sécurité du trafic sur l'A5 par des mesures immédiates et des mesures à court terme (1). - Mise en œuvre du concept d'assainissement à long terme de l'A5 avec les tunnels de contournement de Vigneules, Dau-cher-Alfermée, Douanne et La Neuveville (2). - Mise en œuvre par étapes des mesures concernant les deux-roues (3), notamment par la création d'un itinéraire cyclable continu afin de décharger les chemins de rive du trafic cycliste de loisirs.

-Réalisation du tunnel CFF à double voie de Gléresse, desserte de Gléresse par un bus et démontage de la voie CFF à Gléresse (4,5,6)

-Réalisation des objectifs d'aménagement du milieu bâti et du paysage dans le cadre de la réunification des vignobles, de l'aménagement local, des mesures d'entretien du paysage et des mesures de protection.

Démarche

La réalisation des mesures implique un certain nombre de démarches et de procédures relevant de compétences à différents niveaux. Etapes importantes: - Tunnel CFF à double voie à Gléresse: procédures nécessaires à cet égard. - A5: procédures nécessaires pour chacun des tronçons prévus par le concept d'assainissement (différences dans l'état d'avancement des travaux). Réalisation rapide des mesures à court terme garantie au moyen d'un plan d'entretien (UPlaNS) de l'OFROU.

Du fait que la mise en œuvre des mesures concernant l'A5 et les CFF relève de la compétence de services fédéraux, un soutien et une coordination de la part du canton sont indispensables. Il appartient à ce dernier d'entreprendre les démarches nécessaires (au sein de la Conférence «Rive gauche du lac de Biemme» de seeland.biel/bienne). Simultanément, la prise en compte des autres participants doit être garantie de manière appropriée.

Coûts:	100%	200'000 fr.	Financement de la part du canton de Berne
Prise en charge:			Type de financement:
Canton de Berne	50%	100'000 fr.	<input type="checkbox"/> A charge du compte de fonctionnement
Confédération	50%	100'000 fr.	<input type="checkbox"/> A charge du compte des investissements
Régions		fr.	<input type="checkbox"/> Financement spécial:
Communes		fr.	Attestation de financement:
Autres cantons		fr.	<input type="checkbox"/> Contenu dans le plan intégré «mission-financement»
Tiers		fr.	

Remarque: coûts de coordination pour quatre ans

Interdépendances/objectifs en concurrence

Certains des objectifs de protection d'une part et d'assainissement d'autre part sont en concurrence les uns par rapport aux autres; par ailleurs, les projets individuels sont interdépendants. Il importe donc tout particulièrement de veiller à une bonne coordination ainsi qu'à la prise en compte, à un stade précoce, de tous les intervenants et milieux intéressés.

Etudes de base

Richtplan linkes Bielerseeufer, seeland.biel/bienne (octobre 2005)